Union Nationale des Officiers
de Réserve
et des Organisations de Réservistes

# *Le Lien du Réserviste*

*Semaine n°06/2024* *vendredi 9 février 2024* *Le Lien du Réserviste n°5*

*Mens sana in corpore sano* disaient les Anciens.

C'est dans son célèbre ouvrage : *Les Satires*, que le romain Juvénal nous recommande de cultiver un esprit sain dans un corps sain.

Soucieux du développement intellectuel comme du développement physique de notre aimable lectorat, le *Lien du Réserviste* se fait l'écho du Raid Hivernal des Patrouilles Alpines, qui se tiendra du 16 au 17 mars prochain.

Ne manquez pas ce grand événement organisé par l'Association des Réservistes de la Savoie.

Comme la mer, sa lointaine cousine, la montagne est cette immensité, qui permet à l'esprit de dialoguer avec l'infini.

Bon raid !

*Capitaine de Corvette (R) Marc Gateau Leblanc*

En pièce-jointe, vous trouverez les actualités de l'IGESA, qui s'implante dans la région Est.

Vous pourrez lire, également, le riche bulletin de l'Association des Officiers de Réserve de l'Ain.

RAID HIVERNAL DES PATROUILLES ALPINES (RHIPA) 16 – 17 MARS 2024

Les membres des équipes effectuant le parcours s'engagent à respecter les consignes de sécurité et les modifications éventuelles de programme éditées par les organisateurs qui assureront la surveillance du parcours.

Ils renoncent à tout recours juridique ou financier contre les organisateurs de l'épreuve en cas d'accident.

Les participants certifient que leur santé permet la pratique du ski de randonnée et le séjour en haute altitude, qu'ils disposent d'un matériel de ski de randonnée en bon état (chaussures, skis, peluches et couteaux) et qu'ils ont souscrit une assurance couvrant les risques d'accident liés à la pratique du ski de randonnée.

Chaque participant devra porter un sac à dos contenant un fond de sac règlementaire.

Il sera perçu lors de l’accueil des concurrents une somme de 30 € (MDR sous ESR), 40 € (Sous-Off subalterne sous ESR), 50 € (Sous-Off supérieur sous ESR) et 60 € (officiers sous ESR), ainsi que pour les extérieurs hors ESR, Alpinis Italiens et autres entités étatiques.

Ce prix comporte le droit d'inscription au raid, un cadeau, les frais d'organisation et la pension complète du samedi soir inclus au dimanche midi inclus.

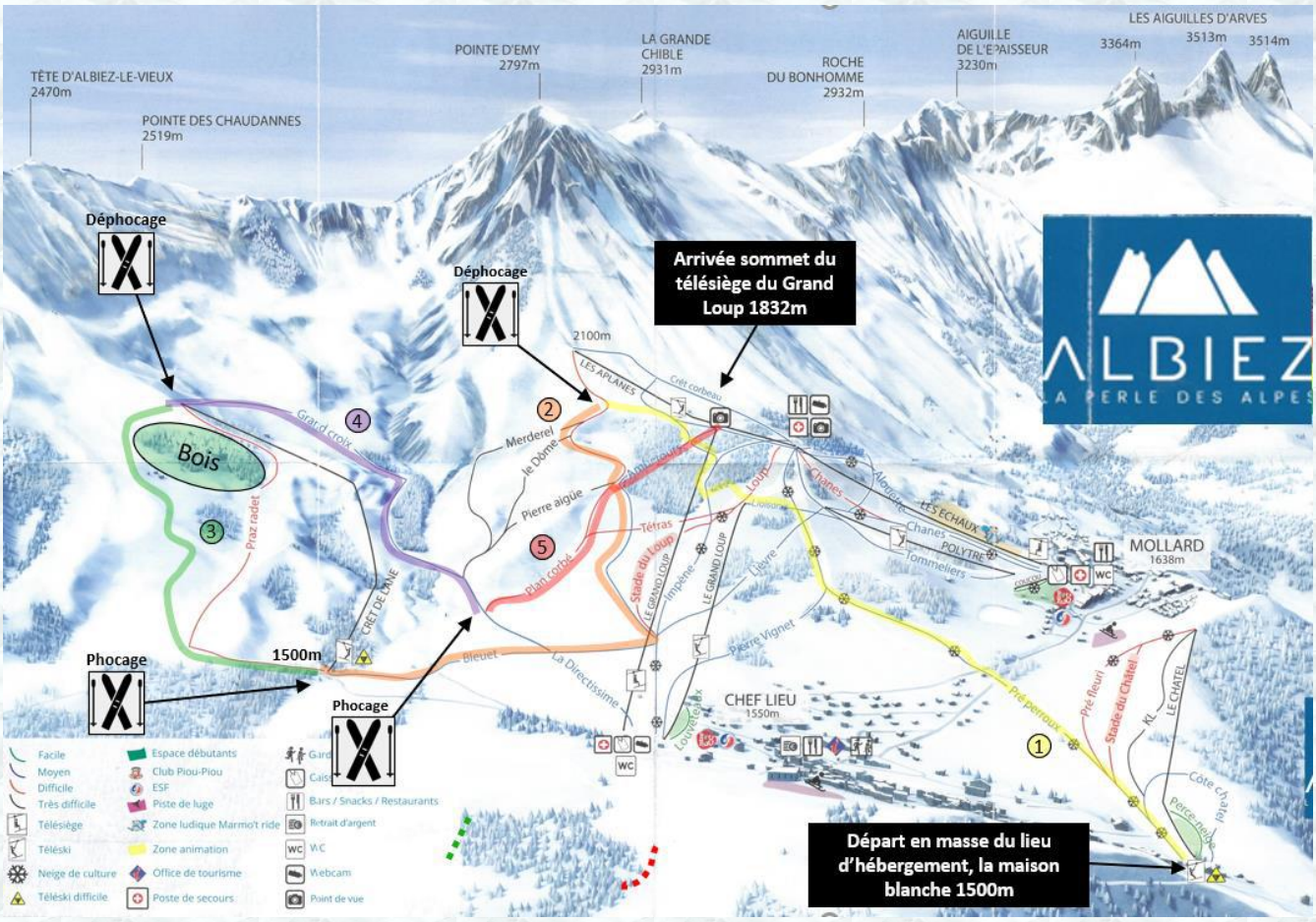


RAID HIVERNAL DES PATROUILLES ALPINES (RHIPA) 16 – 17 MARS 2024

• **Lieu** : 73300 ALBIEZ-MONTROND
• **Date** : 16 et 17 MARS 2024

**Parcours à skis** (dimanche matin)
Parcours chronométré (noté sur 1 500 points) nécessitant skis, peaux de phoque et couteaux. Pelle, sonde et DVA par personne. Casque pour la descente.

**Durée, Dénivellation :** 3 heures (maximum) avec 1100 mètres de montée maximum, descente, avec dé-phoquage-re-phoquage en cours de parcours.

**Tenue :** homogène par équipe, tenue et matériel militaire pour les réservistes sous ESR.

**Composition du sac :** (sac militaire pour les pour les réservistes sous ESR). Pas de poids minimum mais le sac doit contenir : haut de goretex, polaire ou ullfrotté, gourde, vivres de course, paire de gants supplémentaire, 1 bonnet ou un passe-montagne, couverture de survie, 1 DVA (DVA militaire pour les réservistes sous ESR), 1 pelle et 1 sonde, et casque pour la descente.

Vous lirez avec intérêt la Lettre de l'APER Paris (en pièce-jointe).

RAID HIVERNAL DES PATROUILLES ALPINES (RHIPA) 16 – 17 MARS 2024

Le Raid Hivernal des Patrouilles Alpines est une course de ski de randonnée organisée depuis 1994 par l'Association des Réservistes de la Savoie avec le concours de l'UNOR, l'agrément de l'armée, le soutien de la région, du département, et en 2024, le soutien de la station d'Albiez-Montrond.

Il regroupe des équipes de personnels sous ESR des corps de la 27e brigade d'infanterie de montagne mais aussi de diverses régions de France, des réservistes honoraires, citoyens et des réservistes de pays voisins, l'Italie en particulier avec des ALPINI.

C'est un rendez-vous important pour les réservistes, qui peuvent ainsi se retrouver dans un esprit de cohésion autour d'une activité montagne mettant en exergue fraternité, maintien en condition et dépassement de soi

Le 22 mars prochain, le Musée des Canonniers sédentaires de Lille organise une conférence sur la bataille de Dien Bien Phu (en pièce-jointe).

N'oubliez pas de vous rendre sur le site de l'UNOR afin de voter sur la question posée dans le cadre du sondage du mois.

RAID HIVERNAL DES PATROUILLES ALPINES (RHIPA) 16 – 17 MARS 2024

**Epreuves pratiques** (Samedi après-midi, soirée et dimanche matin)
− Observation et topographie de montagne – 100 points - (samedi soir après repas);
− Sécurité en montagne – 100 points - (samedi soir après repas);
− Connaissance des Alpes – 100 points - (samedi soir après repas);
− Tir pistolet laser – 100 points - (samedi soir après repas ou sur le parcours)
− Recherche DVA – 100 points – (samedi en soirée ou après le parcours le dimanche).

**Tenue** tenue de montagne au chalet (pantalon de montagne + Pull + chemise F1). Pour les épreuves : tenue de ski homogène par patrouille, idéalement couleur toundra pour l'homogénéité. A défaut tenue combat.
**Hébergement et repas** La Maison Blanche Le Village 73300 ALBIEZ-MONTROND. Repas inclus Assuré du samedi soir au dimanche midi.
**Accueil** directement à la Maison Blanche, le samedi en **13h00 et 14h00 maximum**. Si arrivée en gare de Saint-Jean de Maurienne à préciser obligatoirement sur la fiche d'inscription.
**Participation aux frais** variable selon le statut, l'inscription à la course comprend un cadeau de bienvenue, une participation à la couverture des frais d'organisation et d'assurance, la pension complète au chalet La Maison Blanche du samedi (diner inclus) au dimanche midi (déjeuner inclus).

Sur demande du corps, l'association des réservistes de Savoie peut émettre une facture pour remboursement.
Les participants au RHIPA peuvent avoir 2 origines différentes :

**1. Personnel d'active ou réservistes de l'armée française sous contrat ESR**, principalement issus de la 27ème BIM. Ils sont convoqués par leur corps grâce à une note de service en prenant comme document de référence l'agrément EMZD / UNOR-CEMAT *(N°2024-550374/ARM/EMA/EMZD LYON/DIV.CRS/B.RAJ du 29 Janvier 2024 agrément accordé à l'association des réservistes de la Savoie (ARS 73) pour l'organisation du raid hivernal des patrouilles alpines à la station d'Albiez-Montrond les 16 et 17 mars 2024)*

**2. Personnel catégorie « civil » :** Réservistes non convoqués, honoraires ou citoyens. Autres entités étatiques (police, douane, CRS…), Réservistes Italiens ALPINI activés par leur association locale UNUCI (Unione Nazionale ufficiali in congedo d'Italia).

**Assurances**
− L'association des Réservistes de la Savoie dispose d'une assurance Organisation & Responsabilité Civile Tiers.
− Le personnel d'active ou réservistes sous contrat ESR seront assurés à titre individuel s'ils sont convoqués.
− Les Personnel de la catégorie « civil » devront posséder une assurance responsabilité civile individuelle et disposer d'un certificat médical de moins d'1 an autorisant le ski de randonnée en compétition.
− Il est conseillé à toutes les catégories d'être convenablement assurés en cas de secours et rapatriement (traineau ou hélicoptère) par des moyens de la sécurité civile ou de la station.
− Les membres des équipes engagées renoncent à tout recours juridique ou financier contre les organisateurs de l'épreuve en cas d'accident.

**Récompenses** Récompenses dans chaque catégorie ainsi que la coupe du challenge " Colonel STUMM " récompensera l'équipe qui fera le meilleur temps au parcours, et le Challenge photo « CNE Alexandre Mulliez » récompensera la plus belle photo du week-end prise par une patrouille.

**Renseignements complémentaires et fiches d'inscription Renseignements complémentaires et fiches d'inscription** : LCL(H) Jean-Claude MIGUET (AR-73) tél : 00336 60 76 61 99 Courriel: miguet.jc@wanadoo.fr ou Capitaine Tristan BACHELARD (AR-73) tel 00336 63 16 87 22 ars-73@outlook.fr
Les inscriptions seront reçues jusqu'au **18 février 2024**. L'effectif est limité à 20 équipes de 3 skieurs (dans l'ordre des inscriptions). Pour faire ce parcours, il est nécessaire d'avoir un niveau de ski au moins égal à celui du Brevet de Ski Militaire (BSM).

**Conseil pratique…**

— Tu feras comme tu voudras, mais si tu t'les laves, tu pourras plus marcher, t'auras les pieds attendris.